



Bac Pro CGEA

Baccalauréat Professionnel
Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- Apprentissage -



36 mois pouvant varier
selon positionnement



Septembre 2021
à juin 2024



Magnac-Laval



Niveau 4

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- s'installer comme chef d'exploitation,
- devenir salarié responsable d'atelier en productions animales,

Le Bac Pro CGEA est un diplôme de niveau IV qui confère la capacité professionnelle (accès aux aides à l'installation)

OBJECTIFS VISÉS

Maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme :

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Développer sa motricité
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise et de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Les +

Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Centre Départemental de Formation
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne
Site de Magnac-Laval
Route de la Souterraine
87190 Magnac-Laval
05.87.77.60.02
cfa.haute-vienne@educagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 15* et 29** ans,
- sortant de 3^e générale, technologique ou de l'Enseignement Agricole ou titulaire d'un diplôme de niveau 3.

* 15 ans si sortie de 3^e ou 16 ans dans les autres cas

** pas de limite d'âge reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

Pré-requis

Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation

Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation

Délais d'accès

- Formation accessible en entrée permanente
- Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation

Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e)

Modalités d'adaptation du parcours

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon résultats de positionnement
- Prise en compte des besoins spécifiques liés au handicap (coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »)
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale

Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre
- Au centre, formation dispensée à 100% en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques)

Contenus principaux de la formation

Enseignements généraux	Enseignements professionnels
Sciences sociales : Français Documentation Education socioculturelle Histoire géographie Economie générale	Zootechne Agronomie Agroéquipement
Langue vivante anglais	Pilotage de l'exploitation Economie agricole Comptabilité Gestion
Education physique et sportive	Module d'Adaptation Professionnelle : Utilisation des ressources naturelles communes au service des entreprises agricoles
Sciences et technologies : Mathématiques Biologie Physique Chimie Informatique	
Enseignements à l'initiative de l'établissement : Devenir un citoyen responsable et acteur de sa formation	

Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 36 mois, alternance entre l'entreprise agricole (100 semaines dont 15 de congés payés) et le centre de formation (56 semaines soit 1 960h)

Modes de validation

Formation diplômante de niveau 4

Dispositif d'évaluation

Le Bac Pro CGEA est délivré pour 55 % en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) réparti sur les 2^{ème} et 3^{ème} années.

Les 45% restants, se composent de cinq épreuves terminales (organisées en juin de la dernière année de formation) :

- deux en enseignements techniques - une soutenance orale ayant comme support l'exploitation du maître d'apprentissage et une épreuve écrite de zootechne,
- trois en enseignements généraux - français, histoire géographie et mathématiques.

Blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme (RNCP29267BC01 à RNCP29267BC10)

Poursuite de formation

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

Salaires minimum légal brut (% du Smic) au 1er janvier 2021 :

Rémunération

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
419,74 €	668,47 €	823,93 €	1554,58 €

Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
606,29 €	792,84 €	948,30 €	1554,58 €

Rémunération de la 3e année			
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC
855,02 €	1041,57 €	1212,58 €	1554,58 €

Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2020-2021) : 87%
- Taux moyen d'insertion professionnelle à 6 mois (2019-2020-2021) : 74%
- Taux de satisfaction des apprentis (2021) : 100 %

Contacts

Centre de formation des apprentis agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Magnac-Laval
Route de la Souterraine
87190 Magnac-Laval
05.87.77.60.02
cfa.haute-vienne@educagri.fr

• Développeur de l'apprentissage :

Damien AUDONNET - Tél : 07.85.24.02.26 - Mail : damien.audonnet@educagri.fr

• Coordinatrice de la formation Bac Pro CGEA par apprentissage :

Harmony BOUTIN - Tél : 05.87.77.60.02 - Mail : harmony.boutin@educagri.fr

• Référente handicap :

Charlène ALLONCLE - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : charlene.leroy@educagri.fr